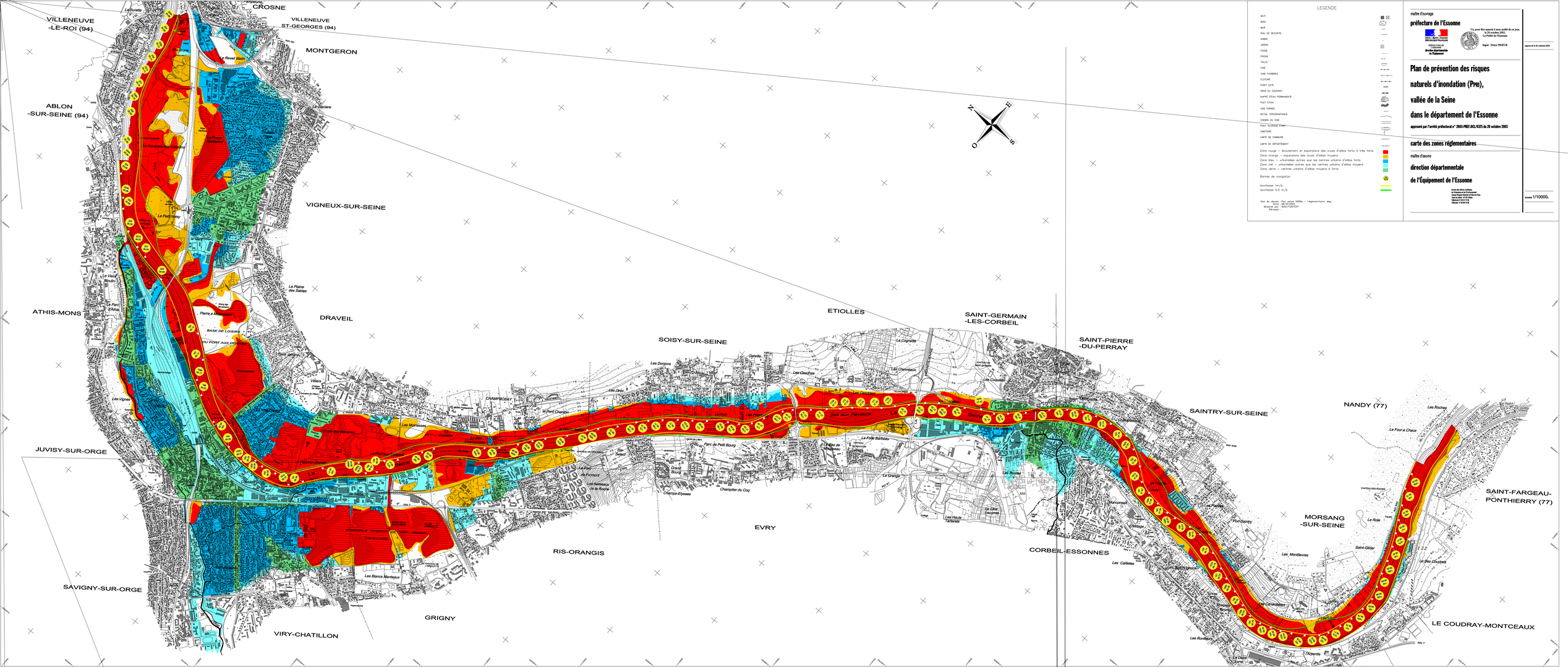

LEGENDE

BATI
BOIS
MUR
RAIL DE SECURITE
ARBRE
JARDIN
FOSSE
FRICHE
TALUS
HAIE
HAIE D'ARBRES
CLOTURE
POINT COTE
SENS DU COURANT
NAPPE D'EAU PERMANENTE
PLET D'EAU
VOIE FERREE
DETAIL TOPOGRAPHIQUE
CHEMIN DE VOIE
PONT OUVRAGE D'ART
CIMETIERE
LIMITE DE COMMUNE
LIMITE DE DEPARTEMENT

Zone rouge : écoulement et expansions des crues d'aléas forts à très forts
Zone orange : expansions des crues d'aléas moyens
Zone bleu : urbanisées autres que les centres urbains d'aléas forts
Zone ciel : urbanisées autres que les centres urbains d'aléas moyens
Zone verte : centres urbains d'aléas moyens à forts

Bornes de navigation

Isovitesse 1m/s
Isovitesse 0,5 m/s

Nom du dessin :Pprl seine 2000e - réglementaire.dwg
Dessiné par : BIDOT-TENTAY
Révision :

maître d'ouvrage

préfecture de l'Essonne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE
Direction départementale
de l'Équipement

"Vu, pour être annexé à mon arrêté de ce jour,
le 29 octobre 2003,
Le Préfet de l'Essonne

Signé : Denis PRIEUR

approuvé le 29 octobre 2003

Plan de prévention des risques naturels d'inondation (Prni), vallée de la Seine dans le département de l'Essonne

approuvé par l'arrêté préfectoral n° 2003-PREF.DCL/0325 du 29 octobre 2003

carte des zones réglementaires

maître d'œuvre

direction départementale de l'Équipement de l'Essonne

service des bâtiments et infrastructures
boulevard de France
91012 Evry cedex - 01 60 76 90 00
Téléphone 01 60 91 72 00
Télécopie 01 60 91 91 00

échelle 1/10000.